## AUTORISATION D’EXPLOITATION DE L’IMAGE ET DU NOM - MINEURS

Je soussigné(e)…………………………………………………………………………………………

demeurant à : ……………….……..…………………………………………………………………...

autorise, à titre gracieux et dans les conditions ci-après décrites,

**SOCIETE GENERALE**, société anonyme au capital de 1 066 714 367,50 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 552 120 222, dont le siège social est situé au 29 Boulevard Haussmann – 75009 Paris ; et la

**LIGUE NATIONALE DE RUGBY**, association loi 1901 dont le siège est situé au 9 rue Descombes – 75017 Paris (ci-après la « **LNR** »).

à utiliser toutes les vidéos ou photographies sur lesquels apparaissent l'enfant dont je suis le représentant légal ainsi que les enregistrements de sa voix effectuées à l’occasion des Journées des Ambassadeurs 2021 qui se dérouleront 13/14 octobre 2021 à Limoges.

1) Cette autorisation d’utilisation est donnée pour tous les supports reproduisant les photographies, vidéos et enregistrements sur lesquels apparaît l'image de l'enfant dont je suis le représentant légal et qui peuvent également comporter la mention de ses noms et prénoms. Si tel n’est pas le cas, je ne requiers pas le droit de voir mon nom apparaître sur la photographie et le film, ni sur quelque support que ce soit.

Je renonce expressément au droit de voir le nom et prénom de l'enfant dont je suis le responsable légal apparaître sur les photographies et/ou les vidéos captées à l’occasion des Journée des Ambassadeurs 2021.

J’autorise à titre gracieux l’exploitation de l'image, de la voix et du nom de l'enfant dont je suis le responsable légal dans le cadre de l’événement visé ci-dessus, dans le monde entier, en tous formats et sur les supports et médias suivants :

* presse nationale et internationale (notamment magazine, quotidienne, grand public, spécialisée, professionnelle...) ;
* affichages tous formats, intérieur ou extérieur (notamment gares et aéroports) ;
* tous documents imprimés, notamment rapports, brochures, prospectus, et plus généralement tous documents de présentation et/ou promotionnels ;
* tous sites internet de Société Générale et de ses filiales françaises et étrangères, réseaux sociaux y compris;
* tous sites internet de la Ligue Nationale de Rugby, y compris ses réseaux sociaux, incluant tous les comptes digitaux de la LNR (site internet, applications, plateformes OTT) connus ou inconnus à ce jour ainsi que tous les supports digitaux de la LNR (Facebook, Twitter, Instagram, Vine, YouTube, Dailymotion, Périscope, LinkedIn) connus et inconnus à ce jour, et ce, à toute autre adresse en vue de l’alimentation desdits comptes ;
* tous supports de communication interne au groupe Société Générale, notamment tous supports papier, vidéo ou électroniques (notamment intranet), connus ou inconnus à ce jour ;
* tous types de publications à l’initiative de la LNR ou autorisées par elle y compris les publications des clubs de TOP 14 et PRO D2 notamment tous supports papier, vidéo ou électroniques (notamment internet), connus ou inconnus à ce jour.

1. Cette autorisation emporte la possibilité pour Société Générale et la LNR d’apporter à la photographie et/ou à la vidéo initiale toutes les modifications qu’elles jugeront utile dans l’esprit de la prise de vue ou, au contraire, ne pas les exploiter et ce, de manière discrétionnaire, mais dans le respect des droits de la personnalité de l'enfant dont je suis le responsable légal.
2. La présente autorisation est donnée pour une durée de 10 ans, à compter de la première diffusion de l'image de l'enfant dont je suis le responsable légal. Concernant les réseaux sociaux (type Facebook, Twitter), je comprends que Société Générale et LNR n’auront pas l’obligation de supprimer les photographies et les films sur lesquels l'enfant, dont je suis le responsable légal, apparaît dans les fils d’actualités diffusées antérieurement au terme de la présente autorisation.

1. Cette autorisation est donnée en conformité avec les lois et règlements français.

Fait en deux exemplaires originaux, à …………………… Le ……………………….

Signature :

*Les informations communiquées dans le cadre du présent contrat sont destinées à Société Générale et la LNR en leur qualité de responsables de traitements, qui les utiliseront à des fins de gestion de votre droit à l’image. Elles seront conservées pendant dix ans à compter de l’expiration de la présente autorisation. Dans la limite nécessaire à l’accomplissement des finalités mentionnées, Société Générale et la LNR peuvent être amenées à communiquer les informations recueillies à leurs sous-traitants ainsi qu’à leurs partenaires établis dans ou en dehors de L’espace Économique Européen. Les transferts de données rendus nécessaires interviennent dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection de vos données personnelles. Vous disposez de droits d’accès, de rectification, d’opposition, de suppression, de portabilité, de limitation et du droit de nous fixer sur le sort de vos données notamment après votre décès, que vous pouvez exercer auprès de Société Générale service COMM/BDF (*comm-gdpr.world@socgen.com*) et du Délégué à la Protection des Données de la Ligue Nationale de Rugby (*[*dpo@lnr.fr*](mailto:dpo@lnr.fr)*). Pour toute autre demande, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de Société Générale à l’adresse* [*protectiondesdonnees@societegenerale.fr*](mailto:protectiondesdonnees@societegenerale.fr) *ou celui de la LNR à l’adresse* [*dpo@lnr.fr*](mailto:dpo@lnr.fr) *. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.*